

	AUTOUR DU REPAS	D'ACCORD ? PAS D'ACCORD ?
60	Les repas et les collations devraient être des moments de répit agréables.	
Ð	Chaque structure d'accueil d'enfants planifie l'horaire des activités de repas en tenant compte avant tout des besoins des enfants.	
9	Il faudrait prévoir 30 à 40 minutes pour le repas de midi et 20 à 25 minutes pour le goûter (de l'après-midi).	
9	L'enfant peut participer au choix de décision des collations.	
•	Tous les enfants à partir de deux ans ont droit à se servir.	
0	Il faut mettre très peu de tout dans les assiettes.	
.⊛	L'enfant doit fermer la bouche en mangeant.	•
69	L'enfant a droit de refuser de manger 2 aliments	
•	Goûter un aliment donne aussi le droit à le recracher.	
8	L'enfant aura son dessert quand tout le repas sera terminé.	
•	L'enfant a le droit de se resservir de tout.	
0	L'enfant doit attendre que tout le monde soit servi pour se resservir.	
8	L'enfant sent, sait quelle quantité d'aliments il a besoin.	